

Démarche	: Dissolution d'un fonds de dotation (national)
Organisme	: Bureau des associations et des fondations - DLPAJ/BAF

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Cette procédure permet de déclarer la dissolution de votre fonds de dotation.

Seules les personnes membres du conseil d'administration, mandatées ou disposant d'une délégation du président peuvent effectuer cette procédure.

Identification de la structure

Identifiant au répertoire national des fondations (RNF)

L'identifiant RNF est un numéro unique qui suit votre structure tout au long de sa vie administrative. Si vous voulez créer votre identifiant RNF ou retrouver cet identifiant, vous devez engager la démarche "Demande d'identifiant RNF".

Service instructeur

Le service instructeur de votre demande est celui du département du siège social de votre structure.

Type de structure

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

 Fonds de dotation

Questions préalables

Contexte de la déclaration

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

 Je souhaite déclarer la dissolution d'un fonds de dotation (déclaration initiale) Je souhaite déclarer l'utilisation de l'actif net restant après la liquidation (déclaration complémentaire)

Dissolution d'un fonds de dotation (national)

Numéro du dossier de la déclaration initiale de dissolution

Votre fonds de dotation connaît-il au moment de sa dissolution le montant de l'actif net et les personnes attributaires de cet actif net ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Déclarant/liquidateur

Motif de la dissolution

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Arrivée du terme du fonds de dotation (dissolution statutaire)

Décision à l'amiable du conseil d'administration du fonds de dotation (dissolution volontaire)

Dissolution judiciaire

Qualité du déclarant

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Président du fonds de dotation

Liquidateur judiciaire

Prénom du liquidateur

Nom du liquidateur

Pièce d'identité

Numéro de téléphone du déclarant

Nous vous invitons à renseigner ce numéro de téléphone qui permettra à l'administration de vous joindre plus facilement pour compléter ou modifier votre dossier en cas de difficulté.

A défaut, les demandes de l'administration seront réalisées sur la boîte mail rattachée à votre compte "démarches simplifiées".

Dissolution du fonds de dotation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Procès verbal de dissolution du fonds de dotation

Les extraits des délibérations doivent comprendre :

- la décision de dissolution ;

- la désignation du liquidateur.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Décision de justice prononçant la dissolution

Dissolution d'un fonds de dotation (national)

Date de la dissolution du fonds de dotation

Elle correspond soit à la date d'expiration des statuts pour les fonds de dotation arrivés à leur terme, soit à la date du vote en conseil d'administration pour une dissolution décidée par le conseil d'administration du fonds de dotation, soit à la date du jugement en cas de dissolution judiciaire.

Utilisation de l'actif net restant

Votre fonds de dotation est-il à durée déterminée ou indéterminée ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Durée déterminée
- Durée indéterminée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Délibération relative à l'utilisation de l'actif net restant à l'issue de la liquidation

Vous préciserez dans le cadre du procès verbal l'utilisation qui sera réalisée de l'actif net restant à l'issue de la liquidation. Cette utilisation doit être conforme à l'objet du fonds.

A défaut de conformité, l'autorité administrative pourra s'opposer à cette utilisation.

Attribution de l'actif net du fonds de dotation

Montant de l'actif net

Indiquer le montant de l'actif net en euros.

Etablissement(s) bénéficiaires(s) de l'actif net

Dénomination de l'établissement attributaire de l'actif net

Objet social de l'établissement

Siège de l'établissement attributaire de l'actif net

Montant de l'actif attribué

Type d'établissement attributaire

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Fonds de dotation
- Fondation reconnue d'utilité publique

Dénomination de l'établissement attributaire de l'actif net

Dissolution d'un fonds de dotation (national)
Objet social de l'établissement

[Redacted]

Siège de l'établissement attributaire de l'actif net

[Redacted]

Montant de l'actif attribué

[Redacted]

Type d'établissement attributaire

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Fonds de dotation
- Fondation reconnue d'utilité publique

Dénomination de l'établissement attributaire de l'actif net

[Redacted]

Objet social de l'établissement

[Redacted]

Siège de l'établissement attributaire de l'actif net

[Redacted]

Montant de l'actif attribué

[Redacted]

Type d'établissement attributaire

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Fonds de dotation
- Fondation reconnue d'utilité publique

Demande de publication au journal officiel (JOAFAE)

Modalités de la publication au journal officiel

La publication au journal officiel est prise en charge automatiquement à compter de l'acceptation de votre dossier par la préfecture. Il n'est donc plus nécessaire de transmettre un CERFA aux services du journal officiel.